

CP - Armistice du 11 novembre à Colmar - Centenaire du Bleuets

Le 11 novembre 2025, à 18h00, peu après la tombée de la nuit, la Ville de Colmar invite tous les habitants à se joindre à la cérémonie commémorative de l'armistice. Cette cérémonie nocturne et intergénérationnelle, illuminée par plus de 700 bougies, se déroulera sur la place du 2 février et s'inscrit dans le cadre du centenaire du Bleuets de France.

11 novembre 1918 - Forêt de Compiègne, en France

Les deux délégations françaises et allemandes signent l'armistice à cinq heures du matin. Le cessez-le-feu est effectif sur le front à 11 heures, entraînant dans toute la France une volée de cloches et de clairons. C'est la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), aussi appelée la Grande Guerre. Le bilan humain est lourd : 9 millions de morts et disparus (1,4 million pour la France), plus de 21 millions de blessés (4 millions en France).

La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 rend hommage à tous les morts pour la France. À Colmar, elle sera présidée par Emmanuel AUBRY, préfet du Haut-Rhin.

L'année 2025 marque le centenaire du Bleuets de France : 100 ans d'histoire, de mémoire et de solidarité.

Le Bleuets de France

Depuis un siècle, cette fleur rend hommage aux combattants tombés pour la France et soutient les blessés, les victimes de guerre et de terrorisme, ainsi que leurs proches. Plus qu'un emblème, le bleuets incarne **un engagement vivant qui traverse les générations.**



Affiche du centenaire du Bleuets de France

Le Bleuets de France apporte son soutien indéfectible aux blessés de guerre de toutes les générations du feu, aux veufs et aux veuves de guerre, aux pupilles de la Nation et aux victimes d'actes de terrorisme.

Parallèlement à sa mission de solidarité, le Bleuets de France œuvre également à **la transmission de la mémoire vers la jeunesse**, en participant au financement de projets pédagogiques et mémoriels.

Les délégations

Pour marquer cet anniversaire, la Ville de Colmar a souhaité associer à cette cérémonie commémorative, aux côtés des parlementaires, des élus, des autorités militaires, des associations patriotiques et du public :

- La délégation militaire départementale du Haut-Rhin (DMD 68) ;
- Le 152e régiment d'infanterie de Colmar ;
- Une délégation du bâtiment ravitailleur de forces (BRF) Jacques STOSSKOPF, dont le port de base est à Toulon. Ce navire, parrainé par la Ville de Colmar, porte le nom d'un ingénieur en chef du génie maritime et résistant né à Paris, au sein d'une famille d'origine alsacienne, qui est mort fusillé au camp du Struthof en 1944.

Remise de décorations

- Médaille militaire à l'Adjudant Jean-François PERONARD (brigade territoriale de Munster)
- Médaille des réservistes volontaires à :
- Lieutenant-colonel Christophe HESRY (réserviste opérationnel à la Délégation Militaire Départemental 68)
- Monsieur Albert LE VEN (réserviste citoyen à la Délégation Militaire Départemental 68)

Pour la partie artistique et les temps de partage de mémoire, la Ville de Colmar a sollicité :

- l'Harmonie colmarienne et Accord d'Harmonies ;
- la Maîtrise de Colmar ;
- les danseurs et danseuses du Centre d'enseignement et de recherche artistique de Colmar (CERAC) ;

Depuis 100 ans, le Bleuets de France se porte toute l'année à la boutonnière, mais certaines dates sont plus symboliques que d'autres, notamment le :

- **11 mars** : journée nationale et européenne en hommage aux victimes de terrorisme
- **8 mai** : commémoration de la victoire du 8 mai 1945
- **14 juillet** : fête nationale
- **11 novembre** : commémoration de l'armistice

- le Conseil municipal des enfants, composés d'élèves en classe de CM1.

Les ensembles musicaux interpréteront l'hymne national, la chanson du Bleuet de France « **On sera là** », composée pour le Bleuet de France par Jean-Jacques Goldman pour rendre hommage aux blessés de guerre.

Des enfants liront des textes rappelant l'histoire du Bleuet de France et celle de la flamme du soldat inconnu, à Paris. Une chorégraphie a également été imaginée par les danseurs du CERAC sur la musique du « **Souffle du Bleuet** », une création musicale imaginée pour le Bleuet de France par Michaël Boumendil, auteur de nombreuses identités musicales de marques et de celle de la Philharmonie de Paris.

Histoire du Bleuet de France

La Première Guerre Mondiale, par sa violence et sa durée, fut dévastatrice. Certains, lourdement handicapés, ne peuvent plus travailler. En 1925, deux femmes : **Charlotte Malleterre**, fille du commandant de l'Hôtel national des Invalides et **Suzanne Lenhardt**, infirmière major, créent un atelier à l'Institution nationale des Invalides (INI). Les pensionnaires y confectionnent des bleuets, **fleurs en tissu** qu'ils vendent sur la voie publique. Cette activité devient pour eux une occupation qui leur permet de retrouver leur dignité, tout en se procurant une source de revenus complémentaire pour eux et leur famille.

L'affiche



Créée par une alternante en graphisme âgée de 22 ans, l'affiche proposée par la Ville de Colmar cette année incarne à la fois l'hommage rendu aux morts pour la France, le centenaire du Bleuet de France, et rappelle la nécessité de mémoire pour les générations futures.

Le bleu, couleur de sérénité, et les bleuets y sont déclinés en multiples nuances. L'œil reste attiré par les flammes afin que les souvenirs ne s'éteignent pas. Le ciel étoilé rappelle le courage de celles et ceux qui ont combattu, ainsi que la nécessité de préserver la paix. Plus de 700 bougies illumineront cette commémoration nocturne.

CONTACT PRESSE

Cécile Walschaerts

Attachée de presse

cecile.walschaerts@colmar.fr - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18

Ville de Colmar - Colmar Agglomération

colmar.fr